

CALCUL DE LA PROVISION POUR RISQUE CROISSANT (PRC) EN ASSURANCE DES EMPRUNTEURS



Prévoyance - Santé

Bulletin de participation sur www.caritat.fr



Durée de la formation ?

1/2 journée – soit 3 h 30.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires des équipes inventaires travaillant sur la PRC, et aux managers, directeurs en charge de son pilotage.

Pour obtenir quoi ?

Mieux comprendre les enjeux de la PRC, connaître la réglementation associée et les leviers de son pilotage. Avoir connaissance des pratiques courantes de marché.

Quels objectifs pédagogiques ?

Connaître la réglementation liée au calcul de la PRC.

Savoir calculer une PRC.

Comprendre les enjeux de la PRC, et le rôle de l'actuaire dans son pilotage.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation commencera par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (formules de calculs, réglementation). Elle sera ensuite complétée par des exemples de mise en application, enrichis par les échanges entre participants. Des cas pratiques sur Excel seront réalisés.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Aurélien TREILHOU,

Actuaire IA depuis une vingtaine d'années, et associée du cabinet de conseil Périclès Actuarial, Aurélien dispose d'une forte expérience en assurance de personnes et notamment en assurance emprunteur. Elle est également membre des groupes de travail de l'Institut des Actuaires sur l'assurance emprunteur. Elle a notamment animé le groupe de travail ayant rédigé les guidelines relatives aux calculs de la provision pour risque croissant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

30 novembre 2023

9 h 00 - 12 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

700 € HT + TVA 20%, soit 840 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Cette formation vous permettra d'appréhender les différents enjeux liés au calcul de la Provision pour Risque Croissant tant en décès qu'en arrêt de travail :

- Définition et formules de calcul
- Réglementation spécifique
- Leviers de pilotage

Les différentes hypothèses de calculs et les impacts de ces hypothèses sur les niveaux de provisions obtenus seront également analysés au regard de :

- La forme du tarif,
- L'intégration ou non de lois de rachat,
- Les définitions des engagements assureur et assuré retenues,
- L'évolution de la sinistralité
- Le niveau de mutualisation adopté

Un benchmark des pratiques de marché sera également présenté.

Des exercices pratiques seront réalisés, notamment sur Excel pour manipuler les calculs de PRC et réaliser des sensibilisations.

Pour finir, un quizz sera réalisé pour valider la bonne compréhension des participants

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

**01 44 51 04 00
info@caritat.fr**

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

